

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Du 3 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 3 novembre à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de Madame Géraldine JEROME, Maire de Xambes.

Sur convocation du maire en date du 26 octobre 2021, étaient présents :

Madame Géraldine JEROME – Madame Annick CAUSEL – Madame Cécile DUPAS – Madame Laurence PAPONNET – Madame Céline BAUSSAY - Monsieur Denis GUYNOUARD – Monsieur Jean-Louis JONQUET – Monsieur Jean-Luc TESSIER - Monsieur Jean BARDEAU - formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Patrick BOUYER - Monsieur Cédric REGEON.

Madame Cécile DUPAS a été désignée secrétaire de séance.

1 – Marchés de Producteurs de Pays (Bilan et perspectives)

Madame BAUSSAY présente le bilan des quatre marchés. Dans l'ensemble, les marchés se sont bien déroulés, ils ont bénéficié d'une bonne fréquentation, tant par les habitants de la commune que par des personnes extérieures. Les premières impressions relevées font état d'une relative satisfaction des producteurs et des visiteurs. Malgré quelques dysfonctionnements dans l'organisation et une mobilisation en baisse de la part d'une partie de l'équipe associative partenaire, l'objectif d'animation du village et de convivialité est en partie atteint, le bilan est positif.

Il apparaît nécessaire de réfléchir à l'organisation des prochains marchés : avec quels partenaires ? Quel nombre de marchés ? Quelles dates ?

La Chambre d'Agriculture a formulé de nouvelles propositions pour la saison 2022 : seulement deux marchés par commune et réduction de la période des marchés à 6 mois (contre 9 mois en 2021).

Après discussion, la municipalité envisage d'organiser un marché en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et un marché en organisation propre.

2 – Terrain de broyage des végétaux.

Madame la Maire informe le conseil que des plaques de béton ont été déposées au terrain de broyage près du stade.

Afin de stopper cette pratique illégale de dépôt sauvage, le conseil décide de déplacer le site de broyage de végétaux, trop isolé actuellement, vers le bourg.

Une communication en ce sens sera faite aux habitants lorsque le nouveau site sera opérationnel.

3 – Décorations de Noël (organisation)

Madame BAUSSAY a distribué dans toutes les boîtes aux lettres des administrés une invitation à venir se joindre à l'équipe municipale pour la confection des décorations de Noël le samedi 20 novembre prochain.

4 – Fête de Noël pour les enfants de la commune.

Madame BAUSSAY rappelle que le 11 décembre 2021 aura lieu un après-midi dédié aux enfants de la commune pour célébrer les fêtes de Noël avec projection d'un film d'animation, un goûter

et autres surprises. Monsieur TESSIER propose de mettre à disposition un attelage avec chevaux lors de cette journée pour amener le Père Noël.

5 – Paniers de fin d'année.

Mesdames BAUSSAY et DUPAS se sont chargées de contacter Agritonus et Christophe ROTURIER pour la composition des paniers de fin d'année. Madame BAUSSAY présente la composition du panier 2021, elle est approuvée par le conseil.

6- Point journal communal décembre 2021.


Madame PAPONNET informe les conseillers que la commission communication s'est réunie fin octobre, elle présente un point sur le contenu du prochain journal.

7- Questions diverses.

- Madame la Maire informe le conseil que la commission de contrôle des listes électorales s'est réunie sous la présidence de Madame PAPONNET afin de procéder à un premier travail de mise à jour des listes électorales.
- Madame la Maire informe le conseil que deux projets de parcs éoliens, celui du Chêne fort concernant les communes de Vouharte, Coulonges, La Chapelle et celui de Fouqueure, ont été rejetés par la Préfecture.
- Madame la Maire informe le conseil que la locataire du 7 rue de la Salle des Fêtes va quitter son logement au plus tard début février 2022 ; une annonce locative va être diffusée.
- Madame la Maire fait le point sur l'organisation de la cérémonie du 11 Novembre prochain.
- Madame CAUSEL signale que les plants de haies vont être livrés entre le 15 et le 20 novembre prochain ; un mot sera distribué aux administrés afin de les convier à participer à la plantation des haies.
- Madame la Maire informe le conseil qu'une seconde agence immobilière, AIA, s'est déplacée pour estimer le bien immobilier sis au 18 rue Principale. Un mandat de vente va être établi avec cette agence et ANB Immobilier.
- Monsieur GUYNOUARD a assisté à une réunion de la commission Affaires sociales de la CdC concernant les gens du voyage, portant notamment sur la recherche d'un site pour une aire d'accueil temporaire sur le territoire communautaire.

Séance levée à 22 heures 57 minutes

La Maire
Géraldine JEROME



La Secrétaire
Cécile DUPAS



Les Membres du Conseil Municipal

